

RECYCLAGE ET PHOTOVOLTAÏQUE

LES FICHES PRATIQUES D'ATLANSUN

NUMÉRO 1 - AVRIL 2023

PASSER AU SOLAIRE POUR PRÉSERVER L'ENVIRONNEMENT ?

Le solaire s'inscrit dans une **économie circulaire**. Un nouveau système économique qui vise à transformer les déchets en matières premières réutilisables pour la conception de nouveaux produits. **Ainsi, la boucle est bouclée !**

La **durée de vie moyenne** des panneaux est de **30 ans** et ils sont **recyclables à 95%** !



ÉCO-PARTICIPATION 1

A l'achat de panneaux solaires, les porteurs de projets payent l'**éco-participation** pour financer la filière de collecte, de tri et de recyclage des panneaux photovoltaïques.

PRODUCTION DE NOUVEAUX PANNEAUX 4

Au terme du processus de recyclage, **95% des composants** du panneau photovoltaïque peuvent être réutilisés pour être réinjectés dans le processus de fabrication de nouveaux panneaux.

Le verre et l'aluminium sont réutilisables à l'infini et le silicium, jusqu'à 4 fois.

La composition en masse d'un panneau photovoltaïque :

78% verre
10% aluminium
7% plastiques
5% métaux & semi-conducteurs

COLLECTE 2

La centrale photovoltaïque à recycler comprend :

- DE 40
panneaux

+ DE 40
panneaux

Collecter dans **250 points de collectes** répartis dans toute la France

Faire une demande d'enlèvement en ligne sur le site www.soren.eco

Regroupement ou enlèvement puis acheminement des panneaux dans l'un des **5 centres de tri Soren**, l'éco-organisme agréé par les pouvoirs publics en charge du fonctionnement de cette filière en France

TRAITEMENT 3

Séparés de leur cadre aluminium et de leur boîtier de jonction, les panneaux sont broyés pour trier leurs différents composants.